



## revalorisation pension alimentaire

Par **sagesse**, le **29/05/2009** à **16:20**

Bonjour,

J'aurais souhaité une aide pour le calcul de la revalorisation de la pension alimentaire 2009, car mon ex-mari et moi-mm ne sommes pas du tt d'accord sur la somme.

Voici les détails :

Date de jugement : 23/02/2004.

Date de revalorisation : 01 juin.

Pension actuelle : 519,11.

J'ai étai sur l'insee et utilisé le module de calcul en rentrant tout les détails.

J'en arrive à 534,53€ et mon ex-mari à 519,72 soit une augmentation de seulement 0,61€. C'est la misère !!

Sur le protocole, il est notifié ceci :

Dit que cette contribution sera indexée sur la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages (ensemble des ménages hors tabac), et que la [s]première révision sera calculée le 1 juin 2007 [/s]avec pour indice de référence celui en vigueur au jour de la présente décision, selon la formule suivante : Pension x nouvel indice : indice initial = pension revalorisée. (protocole datant du 17 mai 2006, car on passait tt les ans au tribunal pour x raisons).

Hors, sur le modul de calcul, il est notifié nouvel indice : 117,86 et indice initial 114,46.

Tandis que lui, il a prit nouvel indice 118 (pour 2009) et indice initial 117,86.

Qui a raison ?

J'espère que c'est pas lui, car étant au chômage et seul avec mes 2 filles, vu le cout de la vie, cette augmentation serait de mauvais goût.

Merci beaucoup pour votre aide.

---

Amicalement, So.